Municipalité
de Payerne

Case postale 112 - 1530 Payerne

Greffe Municipalité Tél. 026 662 66 26
Fax 026 662 65 27

Au Conseil communal
de et à
1530 Payerne

Payerne, le 26 septembre 2019

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

1. Contrat de partenariat avec SolarXplorers SA relatif au projet SolarStratos

Dans le cadre du projet SolarStratos, la Commune de Payerne et la Coreb ont souhaité associer leur image au projet innovateur SolarStratos en devenant « Home Base Partners » de SolarStratos. A cet effet, un contrat de partenariat a été signé les 21, 27 et 31 octobre 2016 par la Commune de Payerne, la Coreb et SolarXplorers SA. Ce contrat règle les droits et obligations des parties. Aussi, le rapport de gestion 2016 de la Commune de Payerne faisait part de l'accompagnement du projet SolarStratos, nouvelle entreprise implantée sur l'Aéropôle.

S'agissant des droits accordés à la Commune de Payerne et la COREB, SolarXplorers SA s'est notamment engagée : à faire bénéficier à celles-ci le droit d'utiliser le terme de « Home Base Partners » de SolarStratos ; à faire paraître les logos de celles-ci sur certains supports ; à autoriser celles-ci à utiliser les images libres de droits et le logo de SolarStratos à des fins promotionnelles ou publicitaires.

En contrepartie, la Commune de Payerne a pris en charge le montant de Fr. 23'694.— TTC pour la fourniture et la pose d'un câble d'alimentation par ETF SA – qui restera propriété de Payerne – ainsi que pour le signal des feux d'obstacles, pour toute la durée du projet, travaux qu'elle a financés par le préavis n° 11/2015.

La Commune de Payerne a de plus accordé un prêt de Fr. 2'500.— à SolarStratos pour les ailes de l'avion, usant de sa compétence, conformément à l'autorisation du Conseil communal délivrée au début et pour la législature actuelle.

Elle a également mis à disposition de SolarXplorers SA la superficie nécessaire sur le tarmac à l'implantation temporaire du hangar abritant l'avion ainsi que les superficies permettant l'exploitation de l'avion et la mise en œuvre d'événements. Cette mise à disposition a été conclue pour la durée du projet étant entendu que c'est l'OFAC qui a délivré l'autorisation provisoire d'utiliser le tarmac comme base opérationnelle pour SolarStratos, ceci pour 3 ans, soit jusqu'en septembre 2019.

Enfin, le contrat prévoit que les vols de l'avion solaire du projet SolarStratos et des aéronefs accompagnants ne sont pas facturés à SolarXplorers SA, par Swiss Aéropôle SA, en guise de promotion du projet.

Photo de la situation du hangar sur le tarmac

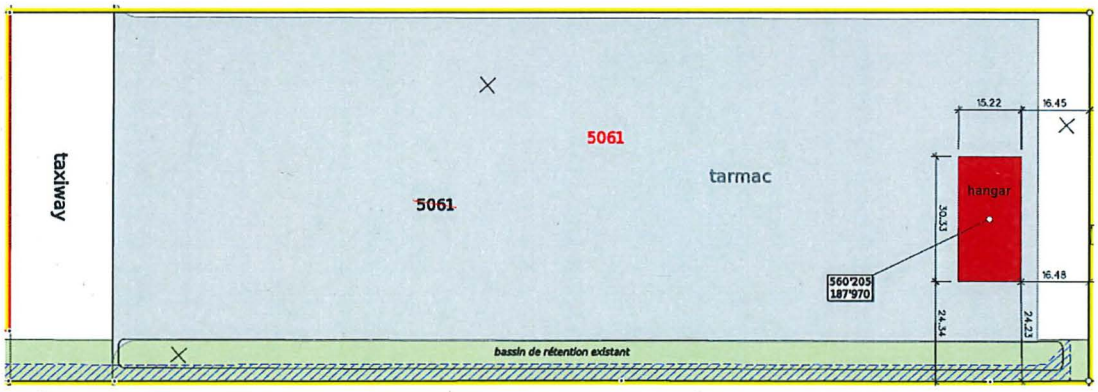

Plan du hangar sur le tarmac

Aujourd'hui, il s'agit de renouveler cette autorisation de l'OFAC et par là, la mise à disposition du tarmac par la Commune. Pour ceci, plusieurs critères sont pris en compte, notamment l'avancement du projet et son calendrier. La Municipalité ne manquera pas de revenir vers le Conseil communal sur la suite de ce dossier.

2. Mise en valeur de l'Abbatiale

Les travaux de mise en valeur de l'Abbatiale en vue de l'ouverture fixée au 14 mai 2020 se déroulent normalement et sans incident selon le planning défini et le budget approuvé.

Conservation intérieure de l'Abbatiale

Les travaux sont en cours d'achèvement dans l'avant-nef et la salle capitulaire. Les travaux de nettoyage et de conservation des voûtes selon les scénarii 1 et 2 du préavis se sont bien déroulés et donnent un très bon résultat visuel. Les voûtes des bas-côtés ont fait l'objet de réparations des grandes fissures qui avaient été colmatées de manière empirique lors de leur apparition à différents moments. Les peintures murales de la chapelle de la Résurrection ont été traitées ainsi que celles de l'avant-nef. Les voûtes de la salle capitulaire ont été conservées ainsi qu'une nouvelle gestion de la ventilation qui favorisera un climat moins humide et plus propice au maintien de la salle.

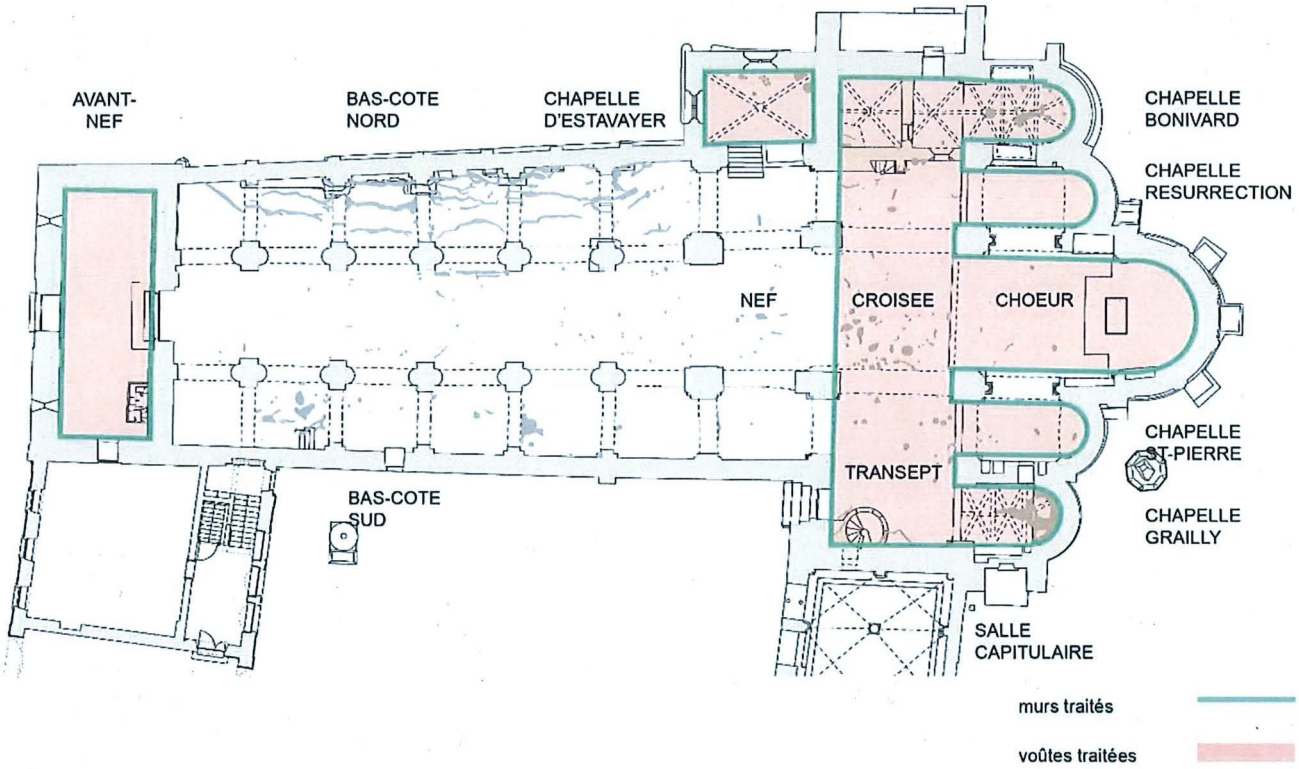

Nouvelle muséographie

La mise en œuvre de la nouvelle muséographie se déroule conformément au planning et les solutions techniques du parcours de visite sont affinées. L'aménagement des locaux d'accueil et de projection est en cours. Le tout devrait être terminé d'ici à la fin de l'année.

Le budget de la muséographie avait été arrêté à Fr. 2'008'600.—. La construction d'une maquette extérieure et le concept de mise en valeur des traditions culinaires avait été mis en option dès lors que cela représentait un budget de Fr. 211'000.—. En raison des provisions réalisées lors des adjudications pour les différents CFC de la muséographie, il est désormais possible de réaliser ces options tout en respectant le budget initial. Ces deux options représentent une plus-value significative pour le parcours de visite muséographique et la Municipalité a pris la décision de les réaliser.

Aménagement de la Place du Marché

L'aménagement avance conformément au planning et le résultat est très satisfaisant. Il donne une grande plus-value architecturale à l'Abbatiale ainsi qu'aux bâtiments voisins. Les fouilles archéologiques sur la place ont pu être réalisées conformément au planning et au cahier des charges. Les découvertes, principalement de squelettes, se sont révélées moins conséquentes que les estimations. Cela étant, le profil de la place a été modifié en regard de l'estimation d'une forte présence de sépultures aux alentours de l'Abbatiale.

Les deux fontaines ont été déplacées à leurs endroits définitifs. Le démontage de la fontaine du Temple a réservé une surprise par le constat que son fond n'était pas en pierre mais simplement en béton. Nul n'avait connaissance d'une rénovation antérieure ayant remplacé la base du bassin. Les bannerets seront remis sur leurs colonnes dès leur restauration au début du printemps 2020. Le devis général est respecté.

Récapitulatif de la situation financière du projet

Travaux	Devis préavis	Coût probable
Conservation intérieure de l'Abbatiale et aménagements	1'352'400.—	1'183'592.—
Aménagements intérieurs des bâtiments	2'087'800.—	2'409'708.—
Aménagements extérieurs de la Place du Marché	2'679'800.—	2'526'700.—
Muséographie	2'008'600.—	1'797'450.—
Options – maquette extérieure et concept « traditions culinaires »	(211'150.—)	211'150.—
Fontaines et Bannerets (préavis n°04/2018)	416'500.—	416'500.—
Total	8'545'100.—	8'545'100.—

Financement actuel	Fr.
Subvention fédérale Abbatiale	950'130.—
Subvention fédérale fontaines et Bannerets	76'300.—
Subvention fédérale Place du Marché	79'000.—
Loterie Romande 2017	1'500'000.—
Loterie Romande 2019	300'000.—
Fondations diverses et Associations pour l'ensemble du projet (situation actuelle)	232'000.—
Fonds de développement économique communal	1'000'000.—
Commune	4'407'670.—
Total	8'545'100.—

Une nouvelle participation de la Loterie Romande a été attribuée au projet muséographique sous la forme d'une subvention de Fr. 300'000.— (figure dans le tableau).

3. Payerne Airport

Le bâtiment a été mis en service avec succès le 27 mars dernier. Les travaux de finition et de mise en exploitation se sont poursuivis jusqu'au début de l'été. Le résultat de ce projet est très satisfaisant.

Le budget global du bâtiment est à ce jour respecté sachant que la Commune achète à Anura SA la partie handling pour un montant de Fr. 5'300'000.— avant déduction de la participation de la société Anura SA à l'investissement pour Fr. 300'000.—. Le montant précis de la transaction sera fixé lors du décompte final.

Le taux d'occupation des locaux en propriété communale (partie handling) est de l'ordre de 55% de la surface totale de 1460 m^2 (surfaces utiles principale et secondaire). L'analyse est plus pertinente par le nombre de postes de travail qui est au nombre de 13 par la présence de 5 sociétés locataires en plus des sociétés d'exploitation Swiss Aéropôle SA (SASA) et Speedwings SA. La partie handling peut accueillir jusqu'à 75 postes de travail et, sous ce critère, le taux d'occupation est de 17%, ce qui est conforme aux prévisions de développement qui tablaient sur un taux de 15%. La promotion des activités et des locaux se poursuit par SASA et l'intérêt pour nos locaux est marqué. La Commune assume le rôle de bailleur et assure la gestion administrative et financière des baux. La Commune encaisse les loyers.

Les sociétés suivantes louent nos locaux :

- QJet Sàrl et Renz & Partners ;
- Vertical Master Sàrl ;
- Swiss Aero Pro ;
- Fimutens Suiss SA ;
- SC Coordination Steeve Cordey (coworking).

L'activité des opérations de vol progresse en regard de l'année 2018 et depuis l'ouverture du bâtiment avec une moyenne de 45 vols par mois pour les huit premiers mois contre 31 vols mensuels pour 2018, ce qui est plutôt encourageant.

La conclusion d'une convention d'exploitation entre la Commune et la société Anura SA est en cours d'établissement pour finaliser la répartition des frais d'exploitation des équipements communs aux deux propriétaires. En parallèle, un préavis municipal sera présenté prochainement au Conseil communal traitant de la délégation de l'entretien des équipements aéroportuaires à SASA.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique : Le Secrétaire :

C. Luisier Brodard S. Wicht